

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	93 (1964)
Heft:	6
Rubrik:	La radio à l'école

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La radio à l'école

Le Corps enseignant vient de recevoir la documentation sur les émissions de radio du troisième trimestre. Ceux qui fidèlement, régulièrement, se mettent à l'écoute en retirent un réel profit en attendant la télévision qui, un jour, instruira les écoliers par l'image. A ce moment les barrières des limites s'évanouiront, les pays d'outre-mer seront nos voisins et la fraternité remplacera la lutte pour la prédominance.

Vendredi 15 mai. Enfants handicapés.

C'est la suite, la réponse à l'émission du 28 octobre 1963 qui a fait vibrer le cœur des jeunes; ils ont donné à leurs frères handicapés les moyens pratiques de parcourir le pays dans des autocars spécialement équipés pour eux. Au 20 février, le montant récolté s'élevait à 53 000 fr., pour la seule Suisse romande. Le langage des vignettes servira d'introduction...

22 mai. Savez-vous circuler ?

Existe-t-il un sujet plus actuel, plus urgent, plus compliqué pour notre génération ? Ces années dernières, la police cantonale présenta un film dans toutes les écoles, il était riche de documentation. A son tour, la radio propose une émission du plus vif intérêt, suivie d'un concours qui devrait passionner les piétons autant que les usagers des vélos et des cyclomoteurs. Encore une occasion d'insister sur l'obligation de connaître et de respecter les règles de la circulation.

29 mai. Les Negro-Spirituals.

C'est au Sud du Mississippi, dans la région sud des Etats-Unis que naquirent ces mélodies empreintes de tristesse et de mélancolie, d'espoir et de triomphe. Ces chansons ne seraient-elles pas les précurseurs du jazz ?

1er juin 1814.

Un fait historique trop peu connu ! Une importante leçon d'histoire à préparer et à commenter au moyen des vignettes très parlantes. Saisissons l'occasion de goûter le récit du débarquement des soldats suisses raconté par un patricien puis par un homme du peuple.

5 juin. Les pionniers de l'aviation en Suisse.

Une émission à ne pas manquer par les mordus des moteurs, des exploits. L'histoire de l'aviation intéressera nos jeunes élèves et ils apprendront que le succès et la gloire ne correspondent pas toujours au travail humain.

12 juin. *Présentation du canton des Grisons.*

C'est le pays aux 150 vallées, trop peu connu malgré ses beautés naturelles et ses œuvres d'art, exception faite des stations d'hiver et climatiques. L'auteur de l'émission centrera son exposé sur les particularités des Romanches.

19 juin. *Paul Fort.*

Poète et musicien, décédé en 1960; il fut une force de la nature. Il chantait comme d'autres parlent, il écrivait ses ballades comme d'autres rédigent un article de journal.

26 juin. *Lettres de mon moulin.*

Qui restera indifférent et laissera passer une émission qui doit évoquer le style imagé d'Alphonse Daudet ? Ces récits pétillants d'esprit font revivre avec une pointe d'humour les coutumes et les légendes de la Provence. L'animateur de cette présentation contera entre autres le Secret de Maître Cornille, récit inséré dans le programme de cette année.

Reste le concours. Les conditions ne varient guère. Il suffit de rédiger les 4 réponses, d'y ajouter le Bon N° 3, la signature du maître et de l'envoyer à Concours des Feuilllets, Radio, *Genève.*

O. M.

La vigne et les aubergines...

... n'ont jamais trop chaud ! De manière générale, on veillera à toujours réserver aux plantes aimant le chaud la place qui leur convient le mieux dans le jardin, qu'il s'agisse de légumes, de fleurs ou d'arbustes d'ornement. Les tomates et les concombres exigent par exemple un endroit chaud, bien abrité. Il ne doit pas manquer, bien entendu, de l'humidité voulue et de matières nutritives en abondance. Le céleri et le chou-fleur sont précisément deux plantes qui ont abondamment besoin de ces deux choses. Pour ne pas commettre de grossières erreurs en donnant la fumure, le mieux est de recourir toujours plus à l'emploi d'engrais complets, de composition bien équilibrée, tels que l'Engrais complet spécial Lonza 12-12-18. Comme on le sait, la formule de cet engrais complet a été établie d'après les résultats des recherches les plus récentes en matière de nutrition des plantes ; en l'utilisant, on ne risque jamais de se tromper ! Veillez aussi à épandre tous les deux à trois ans un peu de compost ou de compost de tourbe, pour que le sol reste grumeleux et meuble. Mais ayez toujours soin de bien enfouir l'engrais complet avant les semis ou la plantation s'il s'agit de cultures de légumes ou de fleurs annuelles. Pour la fumure des arbustes, des rosiers ou des fleurs vivaces, on épand l'engrais entre les plantes et on l'enterre en sarclant ; une poignée par m^2 est la bonne ration ! Pour la vigne ou les arbres fruitiers, le mieux est de le dissoudre (500 g./10 l. d'eau) et de verser la solution dans des trous creusés dans la zone des racines. C'est ce que votre ami vous recommande de faire parce qu'il l'a essayé.

Amédée Sarcloret
jardinier chevronné